

Délibération 2021/33

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**

Séance du 8 octobre 2021

Date de la convocation : 1^{er} octobre 2021

Date d'affichage : 1^{er} octobre 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

POUR : 13 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0

Objet de la délibération : ACHAT PARCELLE B986 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

L'an deux mil vingt et un et le huit octobre à dix-sept heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des mariages, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

PRÉSENTS : M. BILHAC - E. BONAFE – E. BONNIOL- B. CASTES - B. DEL ROX - G. GUIZIOU – M. HUGOL -S. JEUNET - C.NOHARET- I. SILHOL - S. SILHOL - P. SOULAIROL - C. VIDAL - D. ZARAGOZA

ABSENTS excusés : P. LOUX –

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a fait une proposition d'achat à la Communauté de Communes du Clermontais concernant l'immeuble situé 1 rue Anatole France (parcelle B 986) pour un montant de 100 000 €.

Cet immeuble comprend l'ancien local de la boulangerie au feu de bois et un appartement au 1^{er} étage de 62 m².

La Communauté de Communes du Clermontais a accepté cette proposition.

Le Conseil Municipal oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à la majorité,

APPROUVE l'acquisition de la parcelle cadastrée B 986 pour un montant de 100 000 euros.

AUTORISE Madame le Maire à signer les actes de vente et toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification le